

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2025

ESPACE FRANÇOIS LAFFONT / EN VISIOCONFÉRENCE

Mercredi 15 octobre 2025, 18h30

Compte-rendu

Sommaire

Feuille de présence	2
Introduction	2
Ordre du jour	3
1. Rapport moral : bilan de l'année et rapport d'activités.....	3
Bilan de l'année	3
Rapport d'activités 2024 / 2025	4
Activités réservées aux souffrants de Troubles Anxieux	4
Activités des membres du Conseil d'Administration (internes à l'association)	4
Graphiques des présences aux activités.....	5
Activités globales de l'association	8
2. Rapport financier	9
3. Montant de l'adhésion.....	11
4. Budget Prévisionnel et Contrats.....	12
Contrat de prestation d'Eugénie K	13
Contrat de travail de Marius C.....	13
5. Règlement Intérieur et Charte de l'association.....	14
6. Élection du Conseil d'Administration	15
7. Invitation au bénévolat.....	16
8. Programme d'activités 2025 / 2026.....	16
Activités réservées aux souffrants de Troubles Anxieux	16
Activités globales de l'association	17
Aperçu du Projet Associatif 2026	18
9. Questions diverses	18

Feuille de présence

Étaient convoqués à cette Assemblée Générale les 82 membres électeurs en règle avec la Trésorière :

- **78 adhérents**
- **4 sympathisants**

Ainsi que :

- **2 membres bienfaiteurs**
- **2 membres d'honneur**
- **2 invités**

Le jour de l'Assemblée, on comptabilise 26 membres électeurs présents ou représentés, ainsi que 2 invités :

- **17 membres présents**
 - o 5 en présentiel : Christel D, Eugénie K, Marius C, Nicole A, Solène L
 - o 12 en visioconférence : Alexandra R, Carole G, Clarisse M, Clotilde N, Didier D, Lissania S, Natacha F, Philippe L, Philippe F, Thomas A, Vincent D, Coralie T
- **9 membres représentés** ayant donné procuration
 - o Claudine B, Marie-Claire F et Stéphanie F – représentées par Marius C
 - o Antoine T, Hélène L et Thierry D – représentés par Eugénie K
 - o Isabelle P et Riham B – représentées par Natacha F
 - o Mélanie J – représentée par Christel D
- **2 invités** en visioconférence
 - o Alain A, Co-Président de Médiagora Lyon
 - o Morgane C, Psychologue et animatrice des Ateliers Psy

31% des membres électeurs de l'association étant présents ou représentés (26 sur 82)
le quorum est donc atteint (minimum de 20% - cf. Règlement Intérieur).

L'Assemblée peut ainsi valablement délibérer !

Introduction

Le Président remercie les personnes présentes à cette Assemblée Générale.

Revivre-France ayant été créée le 5 décembre 2005, nous entamons notre 20^{ème} année d'exercice !

Revivre-France souhaite remercier tout particulièrement cette année :

- les animateurs des groupes de parole qui ont permis à l'association de fonctionner,
- les professionnels de santé mentale qui nous font confiance et nous recommandent,
- tous les bénévoles de l'association pour leur investissement, passé, présent et futur !

L'association souhaite également rendre hommage à Luca Guillermond, souffrant de trouble anxieux ayant mis fin à ses jours en juin 2025. Il souhaitait aider les autres, ce qui a poussé sa famille à organiser une collecte de dons pour notre association. Ces fonds participeront ainsi à aider les souffrants de troubles anxieux !

Ordre du jour

L'ordre du jour est rappelé :

- 1. Rapport moral : bilan de l'année et rapport d'activités**
- 2. Rapport financier : comptabilité et transparence**
- 3. Montant de l'adhésion annuelle**
- 4. Budget prévisionnel et contrats**
- 5. Règlement Intérieur et Charte de l'association**
- 6. Élection du Conseil d'Administration**
- 7. Invitation au bénévolat**
- 8. Programme d'activités 2025 / 2026**
- 9. Questions diverses**

1. Rapport moral : bilan de l'année et rapport d'activités

Le rapport moral d'une association, aussi appelé rapport d'activité, permet de rendre compte de la gestion et des actions réalisées sur l'année passée.

Bilan de l'année

Rappel des objectifs de Revivre-France (cf. Article 2 des Statuts)

L'objectif de l'association est de permettre aux personnes souffrant de Troubles Anxieux d'échanger autour de leurs difficultés et de sortir de l'isolement.

Elle se donne pour but d'intervenir à travers des regroupements qui favorisent l'entraide mutuelle.

Elle se fixe également comme objectif de mieux faire connaître ces troubles auprès des familles, du grand public et des institutions.

Rappel des principales valeurs de l'association :

Entraide, bienveillance, non-jugement et confidentialité !

Objectifs atteints :

Cette année, nous avons permis à plus de 200 anxieux de participer à nos activités et de sortir de l'isolement !

On compte 84 adhésions sur l'année associative (du 1^{er} oct. 2024 au 30 sept. 2025) contre 60 l'année passée.

Notre développement a ainsi permis d'aider de nombreuses personnes concernées par les Troubles Anxieux.

Rapport d'activités 2024 / 2025

Activités réservées aux souffrants de Troubles Anxieux

Voici la liste des **115 activités** organisées cette année par [Revivre-France](#) :

53 groupes de parole en visioconférence

- 35 groupes animés exclusivement par Revivre-France, dont 1 thématique
- 12 groupes en coanimation avec Médiagora Lyon, dont 1 thématique
- 6 groupes en coanimation avec S'en Sortir

26 groupes de parole en présentiel

- 18 groupes le mercredi : 16 groupes libres, 2 groupes thématiques
- 8 groupes libres le samedi

7 groupes de parole mixtes (présentiel + visio)

- 5 groupes le mercredi, dont 3 en coanimation : 2 avec Médiagora Lyon, 1 avec S'en Sortir
- 2 groupes le samedi

11 séances de sophrologie en visioconférence le samedi matin de 11h à 12h15

8 séances de méditation en visioconférence animées par Michel H (ESMF)

3 ateliers : Atelier Psychoéducatif, Initiation au Yoga, Atelier Psy sur la confiance en soi

4 sorties conviviales

- après-midi au Marché de Noël de Toulouse
- promenade au Jardin des Plantes de Toulouse
- journée à la mer à Port-la-Nouvelle
- journée à la montagne à Ax-les-Thermes

2 soirées conviviales dont une en présentiel + visio

1 groupe de parole en plein air au Jardin des Plantes de Toulouse

Activités des membres du Conseil d'Administration (internes à l'association)

5 réunions officielles du Conseil d'Administration dont une liée à l'Assemblée Générale Ordinaire,

2 groupes de travail pour des sujets spécifiques : organisation des activités, design des affiches bénévoles,

4 points compta pour la gestion de la comptabilité sur AssoConnect,

6 réunions pour la gestion du mailing associatif,

7 réunions techniques pour la mise en place du nouveau Forum de discussion,

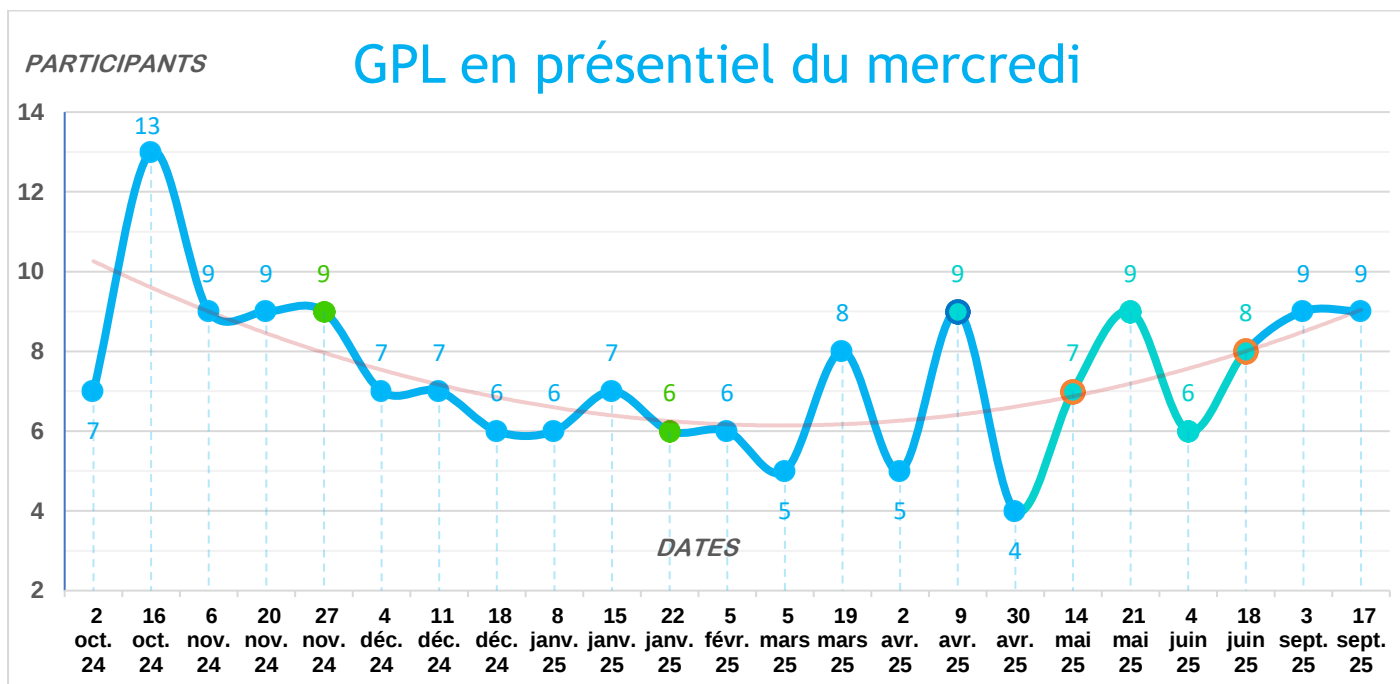
17 permanences bénévoles pour s'occuper de la gestion de l'association et des missions récurrentes,

5 réunions pour l'organisation d'événements inter-associatifs,

5 réunions pour la mise en place d'antennes et d'un réseau d'associations d'anxieux avec nos partenaires,

des réunions hebdomadaires avec Médiagora Lyon pour s'entraider et développer notre partenariat.

Graphiques des présences aux activités



en bleu : groupes de parole libres

en vert : groupes thématiques

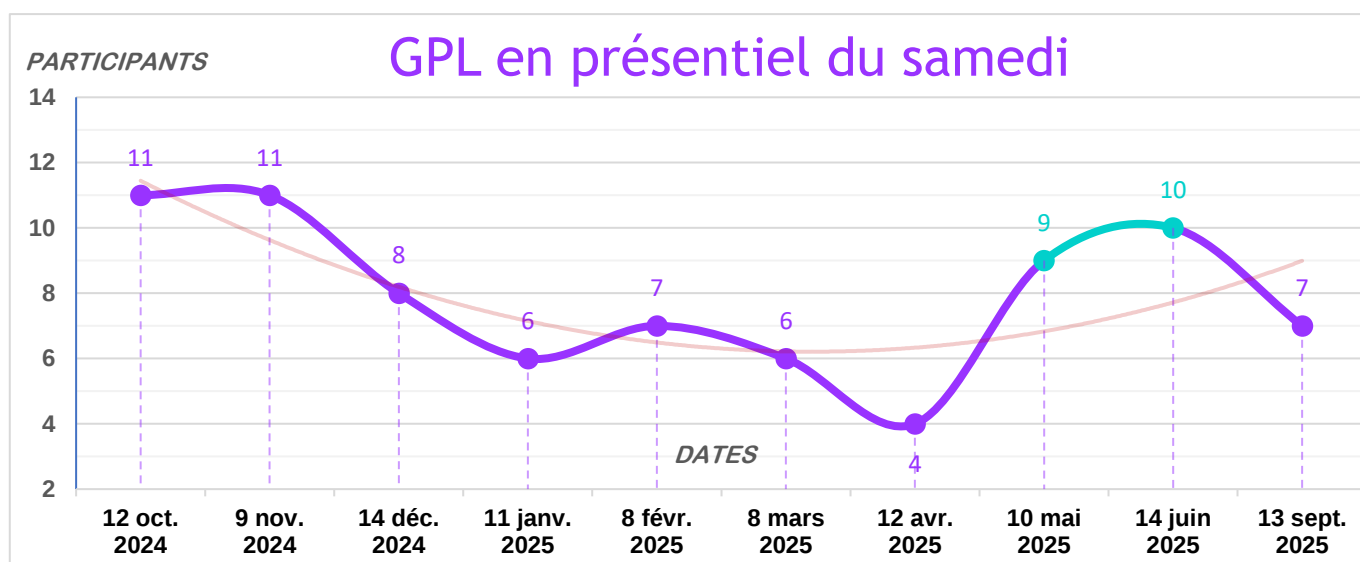
en turquoise : groupes mixtes

○ : coanimation avec Médiagora Lyon

○ : coanimation avec S'en Sortir

courbe rouge : tendance

La moyenne sur l'année est de 7 participants. On note une diminution progressive à partir de décembre. Cette baisse a mené à la mise en place de groupes de parole mixtes entre avril et juin 2025. On remarque cependant une forte remontée à partir de septembre !

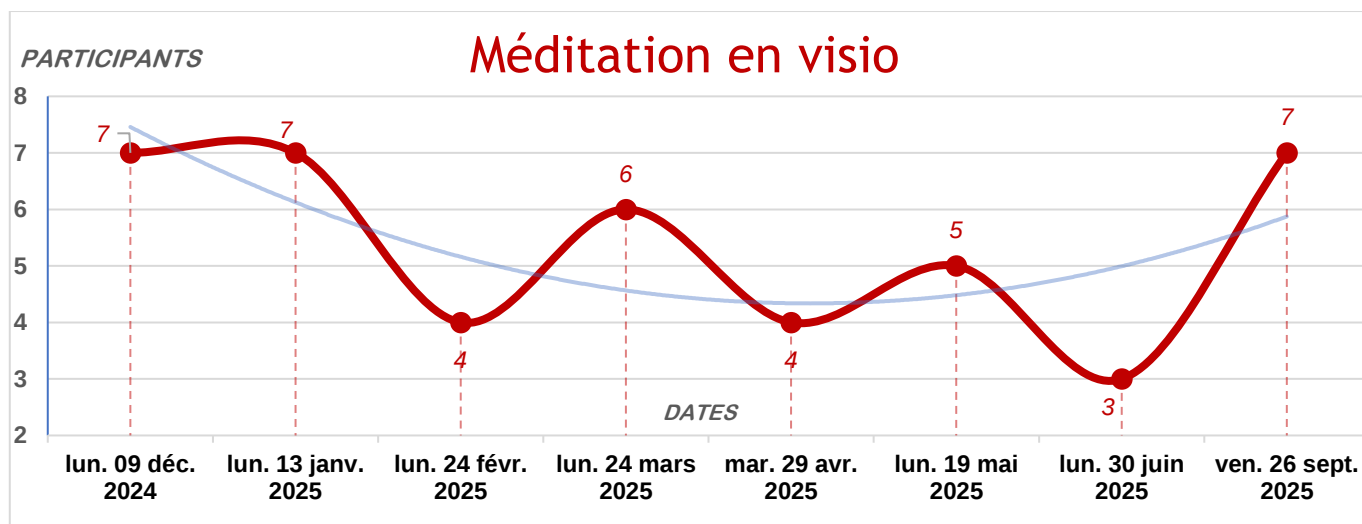


en violet : groupes de parole libres

en turquoise : groupes mixtes

courbe rouge : tendance

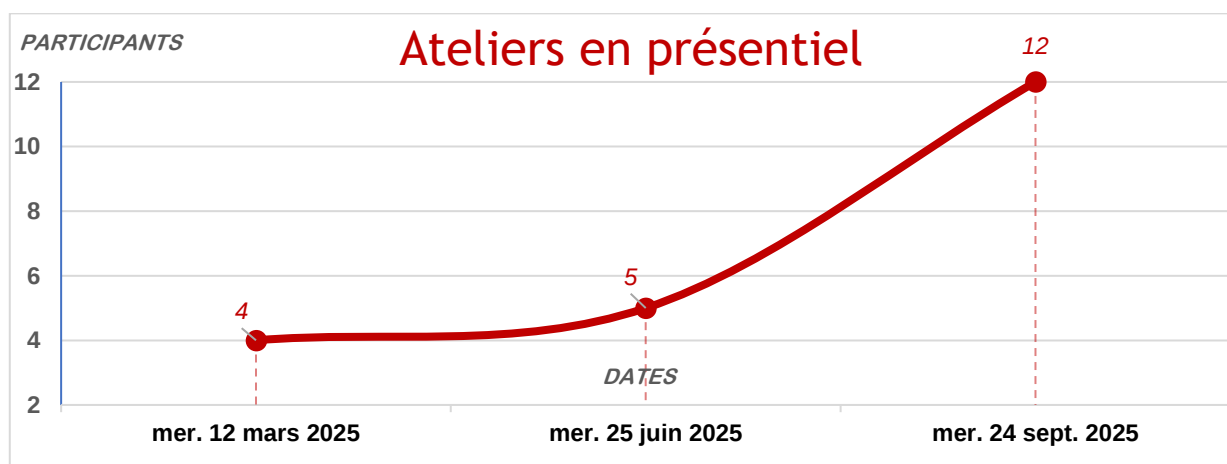
La moyenne sur l'année est de 8 participants. On note une diminution progressive à partir de janvier 2025. Cette baisse a également conduit à la mise en place de groupes de parole mixtes en mai et juin 2025. On remarque aussi une remontée à partir de septembre.



en rouge : méditation en visioconférence

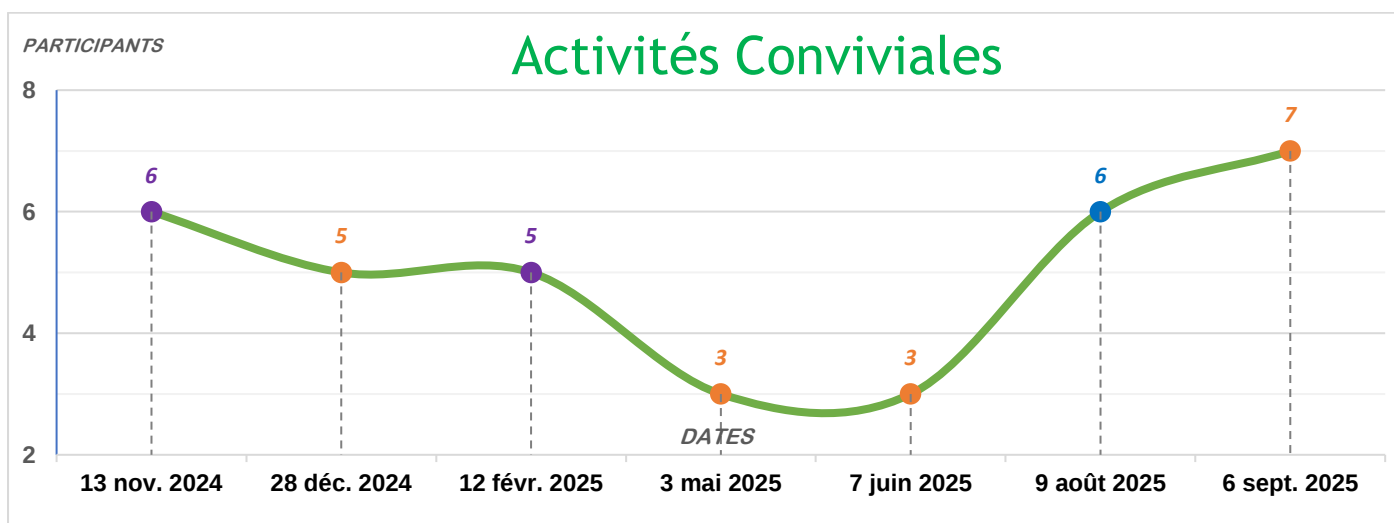
courbe bleue : tendance

Moyenne de 5 participants. On observe une baisse progressive sur l'année, avec une remontée en septembre.
L'activité intéresse les adhérents mais il y a peu de participants réguliers.



en rouge : ateliers dans l'ordre : Psychoéducation, Initiation au Yoga, Atelier Psy

Peu de participants au départ, forte augmentation en septembre.



en orange : sorties conviviales dans l'ordre : Marché de Noël, Jardin des Plantes, Port-la-Nouvelle, Ax-les-Thermes

en violet : soirées conviviales

en bleu : groupe de parole en plein air

Peu de participants sur l'année, augmentation en août/septembre.

Activités globales de l'association

Bénévoles et partenaires

Intégration de 6 nouveaux bénévoles pour l'animation des activités et la communication.

Nous avons actuellement **11 bénévoles actifs** :

- 4 membres du CA : Christel D, Eugénie K, Marius C, Natacha F
- 6 adhérents : Antoine T, Carole G, Clarisse M, Clotilde N, Philippe L, Riham B
- 1 psychologue : Morgane C

Maintien du lien avec des professionnels du bien-être :

- Eugénie K pour l'animation des séances de sophrologie,
- Michel H pour l'animation des séances de méditation.

Maintien du lien avec l'association Médiagora Lyon :

- réunions hebdomadaires depuis mars 2024,
- organisation de groupes de parole communs sur toute l'année.

Mise en place d'un partenariat avec S'en Sortir ASBL (association belge) :

- création de l'ASBL en janvier 2025 par Stéphane Z, adhérent de Revivre-France,
- organisation de groupes de parole communs sur toute l'année.

Mise en place d'un partenariat avec Entraide Santé Mentale France (ESMF) :

- création de l'association en février 2025 par Michel H, animateur des séances de méditation.

Maintien du partenariat avec l'Association Française de Thérapies Comportementales et Cognitives. Nous allons ainsi pouvoir participer pour la première fois au Congrès de l'AFTCC en décembre 2025 à Paris !

Évènements et interventions

Tenue d'un stand à Toulouse pour faire connaître nos activités auprès du grand public et échanger avec d'autres associations et Groupes d'Entraide Mutuelle :

- au « Forum des Partenaires » des Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM) le 4 octobre 2024,
- à la Fête des Associations et des Centres sociaux le 15 juin 2025 Place du Capitole.

Organisation d'une Journée Portes Ouvertes dans le cadre des SISM, le 18 octobre 2024 à la Communauté Municipale de Santé.

2 interventions à l'Université de Toulouse Jean Jaurès : mise en place d'affiches pour recruter des bénévoles et présentation de l'association aux étudiants en psychologie présents sur le campus.

Conférences

Médiagora Lyon a organisé un évènement/atelier sur la pensée positive le 26 avril 2025 en présentiel et visio. Nous avons partagé l'évènement auprès de nos adhérents et des personnes qui nous suivent.

Matériel et impressions

Achat de matériel destiné aux activités : tapis de yoga, assiettes et verres.

Impression d'affiches et de dépliants, destinés à la communication et aux évènements.

Permanences téléphoniques d'information

Maintien des 2 lignes téléphoniques Free Mobile. Les permanences ont été assurées par :

- Natacha F le dimanche soir,
- Thomas A le mercredi et le vendredi après-midi jusqu'à juin 2025.

Internet, réseaux sociaux et automatisation

Création d'un forum de discussion réservé aux adhérents de l'association : <https://forum.revivre-france.org>. Cet outil a été mis en place par Antoine T et sera développé au fil du temps pour proposer un espace d'échange convivial et informatif qui respecte les valeurs de l'association.

Alimentation du [compte Instagram](#) et de la [page Facebook](#) : information sur les activités et les événements.

Maintien de l'utilisation d'AssoConnect pour la gestion simplifiée du site internet, des adhésions en ligne et de la comptabilité. Nous disposons toujours de 50% de réduction sur l'abonnement annuel grâce au programme de solidarité numérique Solidatech.

Maintien de l'utilisation de Microsoft 365 : licences gratuites Business Premium et Business Basic réservées aux associations à but non lucratif. Notre système d'inscription aux activités repose entièrement sur ces outils (Forms, Lists et Power Automate), ainsi que la gestion du mailing associatif (Outlook 365).

Mise en place de nouvelles automatisations pour faciliter la gestion de l'association et du système d'inscription. Fonctions principales ajoutées par Marius C dans le cadre de son contrat de travail :

- automatisation complète de la gestion des adhérents (ajout, relance à l'expiration, suppression)
- création d'une base de données des activités et des participations
- gestion automatisée des listes d'attente pour les groupes de parole en visio
- envoi automatisé aux inscrits des rappels d'inscription et des liens de réunion
- indication des places disponibles en cas de groupe complet
- refus des inscriptions lorsque les prérequis ne sont pas respectés (adhésion / nombre de participations)

Vote de confiance à main levée (quitus) : le rapport moral est **approuvé à l'unanimité** !

2. Rapport financier

Le rapport financier d'une association permet aux dirigeants de faire preuve d'honnêteté et de transparence sur la gestion de la comptabilité.

Compte de résultat 2024-2025	Période en cours	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
754000 - Dons et Collectes	1 920,00 €	432,05 €
756000 - Adhésions (en ligne par carte bancaire)	1 445,00 €	1 045,00 €
756100 - Adhésions (par chèque ou espèces)	105,00 €	185,00 €
Total	3 470,00 €	1 662,05 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-8,28 €	-10,76 €
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-129,53 €	-453,72 €

606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-25,06 €	-11,28 €
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-60,00 €	-75,00 €
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile)	-231,95 €	-213,07 €
621000 - Personnel extérieur à l'association	-670,00 €	0,00 €
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (ex : formations, frais en ligne)	-67,06 €	-93,29 €
625100 - Voyages et déplacements (ex : frais de stationnement)	-12,00 €	-25,50 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications (ex : courriers, téléphone, internet)	-302,99 €	-298,61 €
640000 - Charges de personnels	-302,00 €	0,00 €
641000 - Rémunérations du personnel	-1 213,50 €	0,00 €
658600 - Cotisations (ex : adhésions à des collectifs d'associations)	-40,00 €	-40,00 €
Total	-3 062,37 €	-1 221,23 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	+407,63 €	+440,82 €

Période 2024 / 2025 :

Les dépenses engagées pour l'exercice s'élèvent à **3 062,37€** et les recettes à **3 470,00€**.

Nous avons donc un **Bilan positif** de **+407,63€** (différence entre recettes et dépenses).

La majorité des dons reçus cette année correspondent à la collecte effectuée en hommage à Luca Guillermond, qui s'élève à un total de 1600€.

Les comptes ont été vérifiés et approuvés par l'ensemble des membres du Conseil d'Administration. Ces vérifications ont eu lieu au cours des réunions de CA du samedi 27 septembre et lundi 13 octobre 2025.

Pour une meilleure transparence envers nos adhérents, nous vous présentons également le montant total disponible sur le compte bancaire de l'association.

Ainsi, aux 407,63€ de cette année, s'ajoutent 3 121,06€ de fonds issus des années précédentes (report à nouveau excédentaire).

Le total en banque au 30 septembre 2025 était donc de **3 528,69€**.

	Net au 30/09/2025	Net au 30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAUX		
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	3 121,06	2 680,24
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	407,63	440,82
Total capitaux propres	3 528,69	3 121,06
Total Passif	3 528,69	3 121,06

Les associations à but non lucratif n'ayant pas vocation à faire de bénéfices, nous allons consacrer ces provisions antérieures aux projets qui seront mis en place et réalisés par l'association.

Vote de confiance à main levée (quitus) : le rapport financier est **approuvé à l'unanimité** !

3. Montant de l'adhésion

Rappel des modalités d'adhésion actuelles

L'adhésion est due pour une année entière. Elle ne peut être remboursée. Elle est valable un an à partir de la date d'adhésion.

La cotisation annuelle pour un Adhérent est fixée à :

- **Tarif normal** : trente euros
- **Tarif réduit** : vingt euros

Pour les bénéficiaires de l'AAH, du RSA ou d'une pension d'invalidité, étudiants, demandeurs d'emploi, ou personnes en arrêt maladie avec baisse de salaire.

- **Tarif visio** : quinze euros

Pour participer uniquement aux activités en visioconférence.

La cotisation annuelle pour un Sympathisant est de dix euros.

La cotisation pour devenir Bienfaiteur est de trois cents euros.

L'adhésion est due à partir de la troisième participation à une activité en présentiel de l'association (hors conférences tout public) et au bout de la seconde participation à une activité en visioconférence.

Modifications

Cette année, l'association propose de modifier les tarifs des cotisations annuelles pour les adhérents.

Ce montant est resté inchangé durant de nombreuses années mais ne correspond plus aux conditions actuelles.

La cotisation au **tarif visio** de 15 euros avait été fixée pour donner accès à un seul groupe de parole en visioconférence par mois. Depuis sa mise en place, on propose désormais des séances de sophrologie et de méditation en visio, ainsi que des groupes thématiques qui sont de plus en plus réguliers.

La cotisation au **tarif réduit** de 20 euros donne également accès à toutes les activités de l'association, en présentiel et visioconférence, ce qui n'est plus du tout raisonnable compte tenu du nombre d'activités.

Le Conseil d'Administration propose de fixer un montant unique pour la cotisation annuelle des adhérents. Cela permettra également de simplifier les choses et de faciliter la gestion des adhésions.

Le Conseil propose donc de fixer la cotisation annuelle à 30 euros. Cela donnera accès à toutes les activités de l'association, ainsi qu'à son nouveau forum de discussion.

Le Président rappelle qu'il est toujours possible de régler sa cotisation en deux fois, notamment à travers l'adhésion en ligne, ce qui revient à deux fois 15 euros.

Pour faciliter la liberté d'expression de chacun, le Président invite l'Assemblée à voter à bulletin secret.

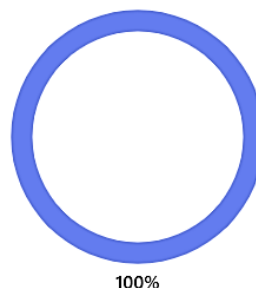
Ce vote s'effectue en ligne via Microsoft Forms : chaque adhérent présent à l'Assemblée a reçu un courrier électronique lui permettant de voter à distance, depuis son ordinateur ou son smartphone. Si besoin, il est également possible de voter depuis l'ordinateur portable présent dans la salle.

VOTES

1. Vote d'approbation pour l'adhésion annuelle unique à 30 euros :

[En savoir plus](#)

● Oui	26
● Non	0
● Abstention	0



L'Assemblée **valide la modification de l'adhésion annuelle à l'unanimité !**

4. Budget Prévisionnel et Contrats

Le budget financier prévisionnel permet de faire preuve de transparence sur la gestion de la comptabilité et l'utilisation des fonds associatifs au cours de l'année qui suit.

La préparation et le vote de ce budget est désormais obligatoire depuis l'AGE de février 2025.

Budget Financier prévisionnel 2025-2026	
PRODUITS D'EXPLOITATION	
740000 - Subventions d'exploitation	+1 000,00 €
754000 - Dons et Collectes	+1 200,00 €
756000 - Adhésions (en ligne par carte bancaire)	+2 000,00 €
756100 - Adhésions (par chèque ou espèces)	+300,00 €
786000 - Reprises sur provisions	+2 500,00 €
Total	+7 000,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
601000 - Achats de matières premières (ex : boissons, alimentation)	-80,00 €
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	-250,00 €
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-50,00 €
613000 - Locations (ex : matériel, salle, équipements)	-60,00 €
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile)	-230,00 €
621000 - Personnel extérieur à l'association (prestataires)	-800,00 €
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (ex : formations, frais en ligne)	-50,00 €
625100 - Voyages et déplacements (ex : frais de stationnement)	-100,00 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications (ex : courriers, téléphone, internet)	-300,00 €
640000 - Charges de personnels	-1 200,00 €
641000 - Rémunérations du personnel	-3 800,00 €
658600 - Cotisations (ex : adhésions à des collectifs d'associations)	-80,00 €
Total	-7 000,00 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	+0,00 €

Il est précisé que l'estimation des dépenses a été faite en fonction du Rapport Financier de l'année passée.

Vote d'approbation à main levée : le budget prévisionnel est **approuvé à l'unanimité** !

Contrat de prestation d'Eugénie K

Présentation

Nature de la prestation

Eugénie K propose d'effectuer 11 séances, entre le mois d'octobre et fin septembre 2026

- Descriptif de la prestation : séances de sophrologie Caycédienne
- 1 heure et 15 minutes de séances de sophrologie Caycédienne le samedi de 11h à 12h15
- Les séances seront dispensées en visioconférence via Microsoft Teams
- Il n'y aura pas de séance durant le mois d'août.

Conditions financières

Le tarif forfaitaire par prestation est de 60€ TTC.

Contrat de travail de Marius C

Chèque Emploi Associatif

Le Chèque Emploi Associatif permet aux associations de simplifier les formalités liées à l'embauche et à la gestion des salariés en CDD ou CDI.

Présentation

Contrat	Particularités	Organismes	Salarié	Employeur ?
----------------	----------------	------------	---------	-------------

Type de contrat	
Date d'embauche :	le 01/11/2025 à 08:00
Type de contrat :	Contrat à Durée Déterminée (CDD) Pour le motif : Usage Se terminant le 31/10/2026
Type de remplacement :	

Durée du travail	
Temps :	Temps partiel
Durée :	8 heure(s) Hebdomadaire

Type d'emploi	
Convention collective :	Handicapés : établissements et services pour les personnes inadaptées et handicapées n° 3116
Statut du salarié :	Technicien
Affiliation AGIRC (Article 36) :	non
Emploi occupé :	Administrateur Informatique

Nature de la prestation

Marius C sera en CDD du 1er novembre 2025 au 31 octobre 2026

- Descriptif du poste : Administrateur Informatique
- 8 heures hebdomadaires

Conditions financières

Au jour d'Assemblée, le taux horaire brut est fixé à **11,93€**. Il est calculé en fonction du poste occupé et de la Convention Collective 66. Le salaire brut mensuel est donc fixé à **413,57€** pour 34,66 heures effectuées.

Marius C recevra donc **323,62€ net** par mois, pour 34 heures et 40 minutes de travail effectif.

L'augmentation du SMIC en cours d'année pourra mener à une modification obligatoire du taux horaire utilisé. Il sera alors calculé en fonction du SMIC, ce qui impactera légèrement le salaire indiqué.

Missions

Pour appuyer l'intérêt de ses missions, Marius C présente les principales actions prévues pour l'année qui suit :

- importation automatique des feuilles de présence dans la base de données des participations
- envoi automatisé de mails aux absents
- gestion anticipée de l'expiration des adhésions
- flux unique de gestion des inscriptions aux activités
- indication en temps réel des places disponibles (projet ambitieux)

VOTES

Le Président propose un vote d'approbation à bulletin secret pour confirmer la signature des deux contrats.

Ce vote s'effectue en ligne via Microsoft Forms : chaque adhérent présent à l'Assemblée a reçu un courrier électronique lui permettant de voter à distance, depuis son ordinateur ou son smartphone. Si besoin, il est également possible de voter depuis l'ordinateur portable présent dans la salle.



La signature des deux contrats est **approuvée à l'unanimité** !

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance concernant la mise en place des contrats.

5. Règlement Intérieur et Charte de l'association

Le Président rappelle que les Statuts et le Règlement Intérieur renferment les informations fondamentales sur l'association : nom, mission et objectif, mais aussi l'ensemble des règles qui régissent son fonctionnement.

Le Bureau n'a pas de modifications à proposer en dehors des nouveaux montants des cotisations.

Modifications à apporter au Règlement Intérieur

Le montant de la cotisation s'élève à :

- 30 euros pour les membres adhérents,
- 10 euros pour les membres sympathisants.

Vote de confiance à main levée (quitus) : la mise à jour du Règlement Intérieur est **approuvée à l'unanimité !**

La Charte de l'association garantit que tout se passe bien au cours des activités. Elle sera retravaillée cette année par les membres du Conseil d'Administration et les bénévoles.

6. Élection du Conseil d'Administration

Rappel

Lors de l'Assemblée Générale Mixte du 9 octobre 2024 a été désigné un Conseil d'Administration (CA) composé de 5 membres élus.

Pour rappel, la durée du mandat des membres du Conseil d'Administration est de 2 ans.

Sont renouvelables cette année : **Christel D, Marius C et Thomas A.**

Votes

En début de la présente Assemblée Générale, le Conseil d'Administration comprend :

- **5 membres élus** : Christel D, Eugénie K, Marius C, Natacha F, Thomas A.

Christel D ne souhaite pas se représenter au CA et libère donc le poste de Trésorière de l'association. Revivre-France la remercie chaleureusement d'avoir tenu ce rôle durant 5 années !

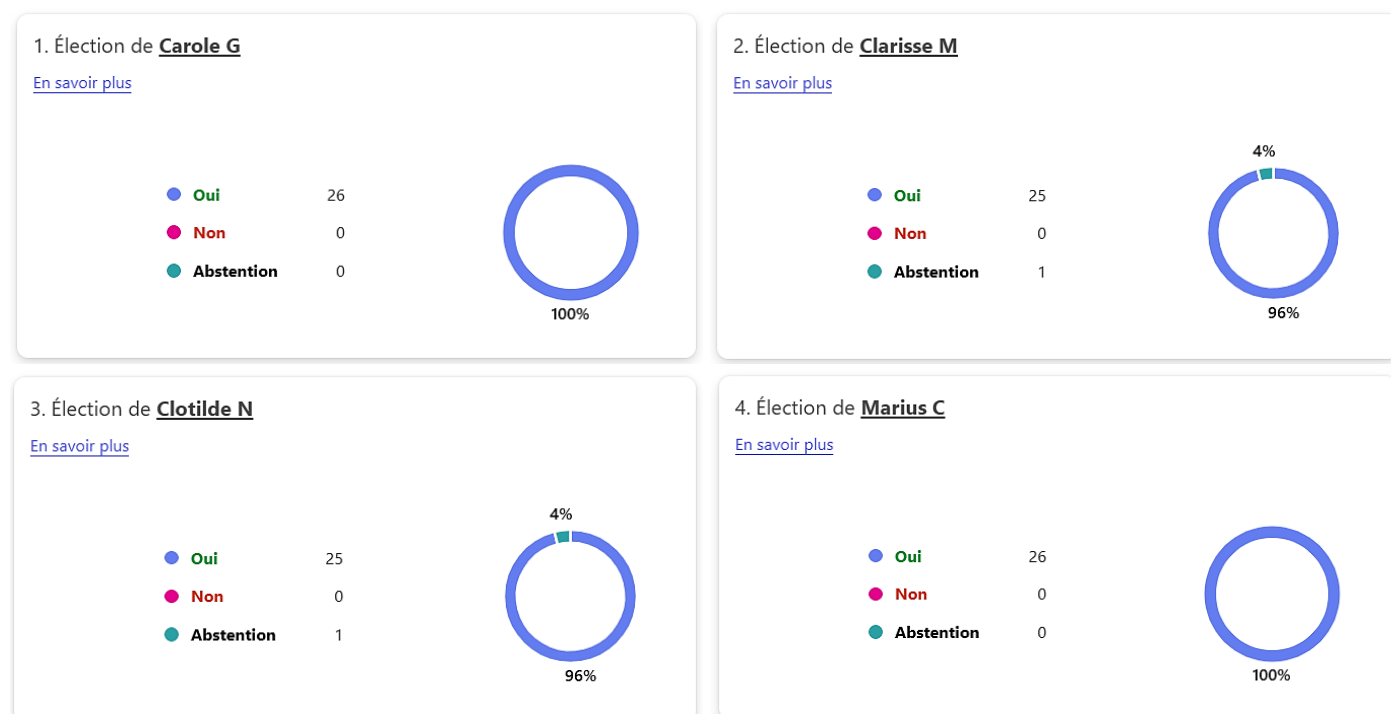
Se représentent donc cette année : **Marius C et Thomas A.**

3 autres membres ont signifié leur intention de se présenter au Conseil d'Administration :

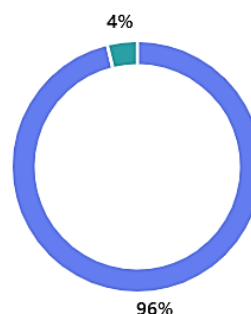
- **Carole G, Clarisse M et Clotilde N.**

Il est donc procédé à l'élection à bulletin secret.

Ce vote s'effectue en ligne via Microsoft Forms : chaque adhérent présent à l'Assemblée a reçu un courrier électronique lui permettant de voter à distance, depuis son ordinateur ou son smartphone.



● Oui	25
● Non	0
● Abstention	1



Les candidats sont donc tous élus pour une période de deux ans !

Les mandats d'**Eugénie K** et **Natacha F** sont également valides jusqu'à l'année suivante.

Le Conseil d'Administration pour l'exercice 2025-2026 se compose donc de sept membres élus :

- **Eugénie K, Natacha F** (élues en 2024 / renouvelables en 2026)
- **Carole G, Clarisse M, Clotilde N, Marius C, Thomas A** (élu.e.s en 2025 / renouvelables en 2027)

L'élection des membres du Bureau sera effectuée en fin d'Assemblée par les membres du Conseil.

7. Invitation au bénévolat

Le Président rappelle aux membres présents que Revivre-France est toujours à la recherche de bénévoles. Il en profite pour remercier à nouveau les bénévoles présents et les membres du Conseil d'Administration !

Lissania S demande quels sont nos besoins en matière de bénévolat, à l'exception de l'animation des GPL. Nous lui répondons que les besoins sont variés et que nous la recontacterons pour lui donner plus d'infos.

8. Programme d'activités 2025 / 2026

Ce programme prévisionnel pourra évoluer en fonction des besoins et des ressources de l'association. L'intégration des bénévoles et la création de partenariats auront également un impact sur les activités.

Activités réservées aux souffrants de Troubles Anxieux

Regroupements récurrents en présentiel

- Groupes de Parole Libres (GPL) : 2 à 3 par mois en semaine et 1 par mois le week-end.
- Ateliers Psy animés par un.e psychologue : une fois par mois
Confiance / Estime / Affirmation de soi, Gestion des émotions, Valeurs fondamentales, etc.
- Sorties Conviviales : une fois par trimestre

Exemples : « Marché de Noël », Sortie gourmande » (salon de thé, bar à jeux, etc.),
« Promenade zen », « Bowling », « Bord de Mer », « Montagne », « Découverte des villages ».

Pour rappel, nous n'avons pas accès aux salles municipales durant les jours fériés et les vacances scolaires.

Regroupements récurrents en visioconférence

- Groupes de Parole Libres en visio (GPL) : 4 par mois

Limités à 10 personnes et à une participation par mois, en raison du nombre important d'inscrits.

- Séances de Sophrologie en visio : 1 par mois
- Séances de Méditation en visio : 1 par mois

Regroupements ponctuels en présentiel (en fonction des partenariats et des bénévoles disponibles)

- Groupes de Parole Libres « en plein air » : organisés dans un jardin public
- Ateliers Bien-Être : Yoga, Expression Corporelle, etc.
- Ateliers Psychoéducation : vidéos à regarder ensemble autour des troubles anxieux
- Théâtre d'improvisation (activité à confirmer)

Regroupements ponctuels en présentiel ou visioconférence (en fonction des bénévoles disponibles)

- Groupes de Parole Thématiques (GPT)

Regroupements ponctuels mixtes (en présentiel et visioconférence)

- Groupes de Parole Libres (GPL)

Des informations complémentaires sur le déroulement des activités sont disponibles sur le site internet de l'association : <https://www.revivre-france.org/page/584477-nos-activites>.

Activités globales de l'association

Bénévoles et partenaires

- Rechercher et intégrer de nouveaux bénévoles au sein de l'association
- Entretenir des partenariats avec des professionnels, structures et associations de santé mentale.
- Collaborer avec d'autres associations francophones centrées sur l'anxiété (Médiagoras, S'en Sortir, ESMF, Phobies-Zéro, Relief).
- Créer des partenariats en lien avec l'insertion socioprofessionnelle.

Évènements et interventions

- Participer aux évènements inter-associatifs : Forum des SISM, Fête des Associations, Congrès, etc.
- Organiser une Journée Portes Ouvertes dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale.
- Intervenir auprès des facultés pour rechercher des bénévoles
- Intervenir au sein de diverses structures pour présenter l'association.

Conférences (sur des thématiques liées aux troubles anxieux)

- Organiser/proposer des conférences en lien avec nos partenaires.
- Rechercher des intervenants pour organiser nos propres conférences.

Matériel et impressions

- Imprimer des dépliants et affiches pour les divers évènements.

Permanences téléphoniques d'information

- 2 lignes Free Mobile disponibles. Leurs horaires sont indiqués dans la rubrique « contact » du site internet.

Internet, réseaux sociaux et automatisation

- Développer la communication via notre site et sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook, LinkedIn.
- Automatiser des tâches de gestion récurrentes : système d'inscription, feuille de présence, mailing, etc.
- Développer la plateforme de communication entre adhérents (Forum).

Aperçu du Projet Associatif 2026

Axes principaux	
ACTIVITÉS groupes de parole libres et thématiques ateliers : bien-être, psy sorties conviviales	COMMUNICATION événements, facultés, conférences mailing, réseaux sociaux, etc. plateforme de communication entre adhérents
ORGANISATION recherche de bénévoles et d'animateurs subventions, salariés et prestataires fonctionnement collégial	PARTENARIATS associations d'anxieux francophones activités communes régulières
ENCADREMENT PROFESSIONNEL réseau de professionnels référents (psychologues / psychiatres)	DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION réseau national Revivre-France

9. Questions diverses

Clotilde N demande si l'augmentation de la cotisation annuelle aura un impact sur les adhésions en cours. Nous précisons que cela ne concernera que les renouvellements et les nouvelles adhésions.

Philippe F souhaite savoir si les groupes de parole en visio pourraient changer de créneaux horaires. Nous lui répondons que c'est possible et que nous laissons la liberté aux animateurs de les choisir eux-mêmes selon leurs disponibilités. Nous restons cependant ouverts à toute proposition d'horaires.

Remerciements de Philippe F et Didier D pour l'existence et l'organisation de nos activités.

Vincent D demande comment nous avons réfléchi à la suppression du tarif réduit.

Réponse du CA : Nous avons comparé avec le fonctionnement d'autres associations de patients et GEM, qui ne proposent pas de tarifs réduits. Il y a également eu une augmentation des frais courants de l'association. Nous avons pensé à augmenter tous les tarifs au lieu de les supprimer, mais la logistique devenait trop contraignante.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée !

Fait à Toulouse, le 15 octobre 2025.

Trésorière
Natacha F

Président
Marius C